

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**  
EN UN SEUL LOT et au plus offrant et dernier enchérisseur

**D'UNE MAISON D'HABITATION**  
Sise à **GROISSIAT (01100 – Ain),**  
**489, rue Hyppolyte Jobin**

**MISE À PRIX : 126 000** €uros (cent vingt-six mille euros)  
(outre charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

**ADJUDICATION LE MARDI 20 FÉVRIER 2024 à 14 HEURES**

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BOURG EN BRESSE (01), Palais de Justice, 32, Avenue Alsace Lorraine, 01000 BOURG EN BRESSE, salle des criées

Cette vente est poursuivie à la requête du **CREDIT FONCIER DE FRANCE**, SA dont le siège social est situé 182, Avenue de France à PARIS 13 (75013), inscrite au RCS de PARIS sous le n° 542 029 848, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour avocat la SCP REFFAY & ASSOCIES, Avocats aux Barreaux de l'Ain et de Lyon.

**DÉSIGNATION DES BIENS À VENDRE**

Sur la commune de **GROISSIAT (Ain -01100)**, une maison d'habitation sise **489, rue Hyppolyte Jobin cadastrée section C, n° 1061 (4 a 40 ca) et section C, n° 1084 (04 a 82 ca)**, lieudit « **Nerciat** », d'une surface habitable de 138,01 m<sup>2</sup>, accessible par un chemin gravillonné et en herbe, grevé d'une servitude du fonds voisin, avec cour et allées, comprenant :

- au rez-de-chaussée : un sas d'entrée, WC, une pièce de vie sur cuisine ouverte,

une alcôve occupée en chambre, une salle de bains, deux chambres, une chambre à usage de buanderie, outre accès au garage avec portail sectionnel, et à l'arrière, petite pièce avec chauffe-eau.

- au 1<sup>er</sup> étage accessible par un escalier en bois : une chambre sous poutre équipée d'une douche et d'un lave-mains, une chambre sous charpente, et un WC.

Chauffage électrique – tout-à-l'égout - Bien occupé par les propriétaires.

**Visite des lieux sur place**

le **MERCREDI 7 FEVRIER 2024** de 10h à 11h

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre de la CARPA RHONE ALPES, séquestre, de 10 % du montant de la mise à prix. On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de l'Ain. Il peut être pris connaissance du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE, où il est déposé (RG N° : 23/00038) et sur le site internet de la SCP REFFAY & ASSOCIES : [www.reffay-avocats.com](http://www.reffay-avocats.com), rubrique vente aux enchères